

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JUIN 2017

Le Conseil Municipal a été convoqué le vingt-trois juin deux mille dix-sept pour une réunion ordinaire devant avoir lieu le vendredi trente juin deux mille dix-sept à vingt heures trente à la mairie.

ORDRES DU JOUR

ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DE 3 DELEGUES TITULAIRES ET 3 DELEGUES SUPPLEANTS
CONVENTION DE PRET DE MATERIEL « ROBOT NAO »
QUESTIONS DIVERSES

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain DÉBATISSE

PRESENTS : Jean-Paul BERGER, Alain DEBATISSE, Michel FAZEKAS, Bernadette BONNARDOT, Joseph CHORGNON, Elisabeth PIGAT, Isabelle SOLER, Pascal GIRARD, Jean-Claude BONIN, Jean-Luc DAUBARD, Marc LIOZON, Sandrine AMBROISE et Patrice CADET.

ABSENTS EXCUSÉS: Jean-Pierre BERGER, Christian PROST a donné pouvoir à Alain DÉBATISSE

1° / ELECTION DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le renouvellement de la série 1 des sénateurs figurant au tableau n°5 annexé au Code Electoral aura lieu dimanche 24 septembre 2017.

Les Conseils Municipaux sont convoqués par décret le vendredi 30 juin 2017 afin de désigner leurs délégués et suppléants.

Le nombre de délégués à élire est de 3 dans les conseils de 15 membres. Il est procédé à la composition du bureau électoral présidé par le Maire :

Président : Jean-Paul BERGER

Membres : Sandrine AMBROISE, Isabelle SOLER, Jean-Claude BONNIN,
Bernadette BONNARDOT

Secrétaire : Alain DÉBATISSE

Le vote au scrutin secret donne les résultats suivants :

TITULAIRES :

BERGER Jean-Paul, né le 15/02/1943 à ROANNE, domicilié à « Grands Champs »

SOLER Isabelle, née le 11/01/1971 à CHAMALIERES, domiciliée à « Le Nord »

AMBROISE Sandrine, née le 07/04/1973 à PARIS (15^e), domiciliée à « Le
Vignat »

SUPPLEANTS :

BONNARDOT Bernadette, née le 21/12/1946 à ROANNE, domiciliée à
« Lotissement le Clos des Poiriers »

DÉBATISSE Alain, né le 19/07/1950 à ROANNE, domicilié à « Le Bourg »

LIOZON Marc, né le 18/12/1950 à ROANNE , domicilié à « Le Nord »

2°/ CONVENTION DE PRET DE MATERIEL « ROBOT NAO »

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention de prêt de matériel « Robot NAO » avec l'école.

Monsieur le Maire a demandé un devis à SMACL Assurances : il n'a pas eu de réponse à ce jour.

3° / Contrat avec la MFREO Les Athiauds pour la livraison des repas :

Monsieur le Maire rappelle les conditions de préparation et de livraison des repas. Il informe le Conseil Municipal de l'augmentation du prix du repas de la MFREO à compter du 1^{er} septembre 2017 : 3.85 € TTC au lieu de 3.79 € TTC.

A compter du 1^{er} septembre 2017, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de cantine et de garderie, à savoir :

Cantine :	Repas régulier	3.60 €	au lieu de 3.50 €
	Repas occasionnel	4.00 €	au lieu de 3.85 €
	Repas adulte	6.00 €	au lieu de 5.70 €

Garderie :	1 ^{er} enfant	2.50 €	au lieu de 2.40 €
	2 ^e enfant	2.30 €	au lieu de 2.20 €
	3 ^e enfant	2.00 €	au lieu de 1.90 €

4°/ PROBLEME DE VITESSE EXCESSIVE RUE DE LA MADONE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier d'un riverain reçu en Mairie, relatif à la vitesse excessive de certains véhicules sur cette rue. Des renseignements seront pris concernant le coût d'un ralentisseur.

Il est également évoqué le problème de vitesse Rue du Nord.

5°/ CITY-STADE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et subventions prévues pour le city-stade, à savoir :

Plateforme EIFFAGE	29 400.00 € H.T.
City-Stade URBAN PARK	39 637.00 € H.T.
TOTAL	69 037.00 € H.T.

Subventions :	
DETR	12 625.00 €
Réserve Parlementaire (Mr FOURNIER)	5 000.00 €
Département	36 169.00 €
TOTAL	53 794.00 €

Part à la charge de la Commune	15 807.00 €
--------------------------------	-------------

6° / TRANSPORTS SCOLAIRES

Roannais Agglomération va prendre en charge de façon complète les transports scolaires. Deux arrêts sont créés : Le Sarot - Le Nord. Les autres arrêts sont inchangés.

7° / SIEL - Groupement de Commandes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition du SIEL pour un groupement de commandes sur 3 ans (1^{er} juin 2017 / 31 mai 2020).

Monsieur le Maire précise que, si la commune adhère à ce groupement, il y aurait une économie potentielle de 550 €.

Oui cet exposé, le Conseil Municipal demande un délai de réflexion jusqu'au 15 octobre 2017.

8° / ASSURANCES PERSONNEL SMACL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le taux relatif à l'assurance du personnel sera de 5.17 % au lieu de 4.90 %.

La séance est levée à 22 heures 30.



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Saint-Forgeux-les-Eaux (Loire). The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-FORGEUX-LES-EAUX (Loire)' around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.